COURNON Mag'

#Octobre2021

Ville de COURNONTERRAL

04 67 85 00 11
mairie@ville-cournonterral.fr
www. ville-cournonterral.fr
Ville de Cournonterral

Dossier

LES GRANDS PROJETS

Page 6

Mairie

Horaires d'accueil (Covid)

Lundi à Vendredi 9h/12h - 13h/16h30

Horaires d'accueil (hors Covid)

Lundi	8h/12h	13h30/18h30
Mardi, Mercredi, Jeudi	8h/12h	13h30/17h00
Vendredi	8h/12h	14h00/17h00

Accueil et prise de rendez-vous	04 67 85 00 11
(Urbanisme, Etat-civil) Fax.	04 67 85 45 97
C.C.A.S	04 67 85 60 55
Comptabilité	04 67 85 60 53
Enfance jeunesse	04 67 85 60 61
Communication	04 67 85 60 67
Guichet Unique Métropole	04 67 85 62 41
Médiathèque	06 74 37 33 11
Cantine scolaire	04 67 85 60 60
Services techniques	04 67 85 60 54
Police municipale	04 67 65 96 29
Maison des Services	04 67 85 62 40

Point propreté (Zone de Cannabe)

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		13h30/18h30
Mercredi, Samedi	9h/12h00	13h30/18h30
Dimanche	9h/12h30	

Contact	04 67 85 59 03

Urgences

Police municipale (semaine)	06 86 48 18 17
Police municipale (24h/24h)	06 86 48 18 12
Gendarmerie St Jean de Védas	04 67 99 45 70
Gendarmerie (urgences)	17
Pompiers	18 ou 112
Pompiers (caserne Cournonterral)	04 99 53 83 01

Santé

Cabinet de médecine générale	04 67 85 00 30
Docteur Sicard	04 67 85 00 97
Pharmacie du Plan de la Croix	04 67 85 43 83

Enfance

Ecole maternelle La Calandrette	04 67 85 43 66
Ecole élémentaire Georges Bastide Esplanade	04 67 85 60 56 06 74 62 53 33
Ecole élémentaire Georges Bastide	04 67 85 60 64
Château Mallet	06 74 62 58 36
Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc	04 67 85 31 57
Crèche "Les Bout'Choux"	09 60 43 07 37
Micro-crèche "Les P'tits Lutins"	04 67 08 12 38
Relais Assistants Maternels	04 67 47 24 43

Divers

Maison de retraite	04 67 85 35 50
Agence départementale solidarité	04 67 67 83 20
Poste	04 67 85 61 40
SUEZ - Urgence	09 77 40 11 39
ENEDIS (Gratuit)	09 70 83 33 33
GrDF - Urgence (Gratuit)	08 00 47 33 33
Hérault Transport	04 34 88 89 99
TaM	04 67 22 87 87
Piscine Poséidon	04 67 85 66 20
Vétérinaire Mylène Lieutard	04 67 68 30 73
Vétérinaire - Urgences domicile 7j/7	04 48 20 20 28

SOMMAIRE

Dossier : Projets & Grands Travaux 4

Vos grands rendez-vous de la rentrée 6

Action municipale

Scolarité & Enfance Jeunesse 8
Vie associative 10
Economie 11
Développement durable 12
Aménagement 14
Communication & Démocratie participative 16
Seniors & Accessibilité 16
Administration Générale 17
Culture & Patrimoine 18
Solidarités 20
Animation de la cité 21

Retour en images

Rentrée scolaire 22
Accueils de loisirs 24
Cérémonies 25
Festivités 26

Actu des assos 28

Info spéciale : Urbanisme 34

Conseils municipaux 35

Questionnaire 38

Tribune Libre 39

Infos 40

Agenda 44

COURNON Mag'

Directeur de publication : William Ars, Maire de Cournonterral

Directrice de rédaction : Karine Turlais, Adjointe à la Communication

Création & Conception : Sylvie Mahé et Pascale Cataldi, service communication municipal

Impression : JF Impression

Tirage : 3300 exemplaires

Crédits photos et images :

Ville de Cournonterral, Freepik, Google Earth, les associations de la commune

Toutes les photos et illustrations sont tous droits réservés.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction.

IMPRIM'VERT® PEFC Papier recyclé

Chères Cournonterralaises,
Chers Cournonterralais,

Un été festif et une rentrée studieuse pour tous

Nous avons entamé, au début de la saison estivale, notre deuxième année de mandat dans un contexte sanitaire qui reste encore très compliqué, avec notamment l'instauration du pass sanitaire pour la plupart des manifestations publiques.

Le pays enregistre des améliorations notables, et on peut espérer bientôt de nouveaux assouplissements dans nos contraintes quotidiennes ; mais la situation n'est pas totalement réglée, et nous devons toutes et tous rester vigilants.

Notre équipe est restée mobilisée, solidaire, engagée avec conviction dans l'action publique pour mener à bien notre mission. Nous avons su affronter ces difficultés pour assurer la continuité des services publics et maintenir la cohésion sociale dans notre commune.

Toutes les mesures ont été prises d'abord pour permettre aux associations de maintenir, dans des conditions de sécurité optimales, leurs activités qui sont essentielles pour l'épanouissement de nos concitoyens.

Nous avons également fait le choix, en responsabilité, de nous adapter afin de maintenir l'ensemble des festivités qui nous ont tant manqué en 2020.

Les estivales, la fête nationale, les animations sur le marché, la fête locale, la foire aux associations et les journées du patrimoine ont été autant d'occasions de raviver la liesse populaire, de ramener sur nos places et dans nos rues cette convivialité si précieuse pour le bien vivre ensemble.

Notre plus belle récompense a été de retrouver des lueurs de joie dans les regards et des sourires sur les visages, toutes générations confondues.

Ces moments festifs n'ont pas ralenti, loin de là, une activité municipale très intense.

Je salue tout d'abord l'engagement des élus et des agents municipaux qui se sont mobilisés, sans ménager leur temps ni leur peine, pour que toutes ces manifestations soient réussies.

Sans oublier les bénévoles du mouvement associatif qui tout au long de l'année ont dû surmonter les pires difficultés pour servir la collectivité.

Notre équipe s'est également attelée au suivi rigoureux des projets majeurs qui émergent sur la commune ; des dizaines de réunions de travail ont ainsi été consacrées au futur lycée et son gymnase, à l'aire d'accueil des gens du voyage, à la zone d'activité de Cannabe, ainsi qu'à la reconstruction de la maison de retraite accompagnée d'une résidence pour séniors.

L'urbanisme, l'aménagement, l'environnement et la voirie restent des points de vigilance forts pour assurer un développement maitrisé et harmonieux de notre commune.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons mis en place des comités consultatifs au sein desquels des citoyens nous accompagnent et enrichissent nos réflexions sur ces dossiers.

Enfin, nous avons apporté le plus grand soin à la préparation de la rentrée scolaire qui a vu l'ouverture de deux nouvelles classes, l'une en maternelle, l'autre en élémentaire, mais aussi la création d'une école occitane. L'école, qui est le creuset où se construisent les citoyens de demain, est une priorité pour notre équipe, et la construction d'un nouveau groupe scolaire constituera la pierre angulaire de notre projet d'aménagement urbain. Nous mettrons tout en œuvre pour que les enfants de Cournonterral bénéficient de conditions d'apprentissage optimales.

Les élus du groupe majoritaire n'ont pas été en reste. Réunis en séminaire le 12 septembre, ils ont pu plancher sur les différents projets et les grandes orientations du mandat.

Les résultats des différents audits et études que nous avons réalisés depuis un an nous permettent désormais d'affiner notre projet politique, adossé à une administration réorganisée, moderne et efficace.

C'est comme cela, avec méthode et détermination, avec la participation de toutes et tous, que nous souhaitons bâtir le Cournonterral de demain.

Bien sincèrement à vous,

Le Maire, William ARS

Les grands projets

Dimanche studieux pour les élus

Un journée de travail dédiée à l'évaluation et à la priorisation des grands projets structurants à lancer dès 2022.

Réaménagement de l'esplanade Hélios

Des travaux de réaménagement de l'esplanade ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre métropolitaine et financée par la Commune et l'aménageur Angelotti .

Ces travaux réalisés les 15 16 et 17 septembre ont pour but de rendre au centre de l'esplanade son caractère exclusivement piéton avec la pose de plots en béton désactivé PMR qui reprennent le visuel du sol.

Cette intervention mettra fin à l'occupation parasite de cet espace par des véhicules.

Aire d'accueil gens du voyage

Etat d'avancement des travaux

Zone d'activités Cannabe

Etat d'avancement des travaux

Construction du lycée et de la Halle des Sports Réaménagement de la Route Métropolitaine 5

Cette opération d'aménagement, qui va modifier le visage de Cournonterral, implique 3 maîtres d'ouvrages. La livraison opérationnelle de ces équipements est programmée pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

- **La Région Occitanie construit le lycée**

Il aura une superficie de 20 000 m² sur 8 hectares pour un investissement de 45 millions d'euros et accueillera 1400 élèves. Les agences d'architectes BPA AWA sont maîtres d'œuvre de cet équipement à énergie positive orienté vers les technologies du numérique.

- **La Ville de Cournonterral construit la halle des sports**

D'environ 2800 m² et à proximité directe, elle accueillera à la fois les associations sportives locales et les lycéens en offrant à tous un outil répondant aux standards techniques modernes. Salle multisport et dojo. Coût estimé en phase avant-projet 5,5 millions d'euros.

- **La Ville de Cournonterral finance les acquisitions foncières du lycée**

- **Montpellier Méditerranée Métropole assure les travaux de voirie**

La requalification de la RM5, la création d'un giratoire (RM5/Route de Fabrègues), la construction d'une plateforme pour les quais de bus, un arrêt du Bus à Haut Niveau de Services (BHNS M4) et un mail piéton reliant les bus à l'entrée du lycée, pour un coût total estimé à 7 millions d'euros *(cofinancement Métropole/Région)*.

La Métropole étudie également la faisabilité d'une liaison cyclable avec Fabrègues.

Crédit : BPA AWA

Nouveau groupe scolaire

Compte tenu de l'augmentation des effectifs qui a obligé à des réaménagements dans les écoles actuelles (2 ouvertures de classe cette année) et des projections futures, les études de faisabilité d'un nouveau groupe scolaire avancent.

La localisation pressentie (ancien complexe sportif au plan de Croix) et son dimensionnement sont en cours d'arbitrage.

Vos grands rendez-vous de la rentrée

Marchés musicaux à thème

Samedi matin > Place Viala

30 octobre :
Marché d'Halloween

4,11 et 18 décembre :
Marchés de Noël

Bienvenue aux nouveaux habitants

Vendredi 15/10 à 18h30
Salle du Peuple

Afin d'échanger et faire plus ample connaissance, le Maire, accompagné des élus, souhaitera la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et présentera les projets à venir.

Nouveaux habitants depuis 2019 ?
Merci de vous faire connaître :
mairie@ville-cournonterral.fr

1re année de mandat :

Le bilan

Samedi 20/11 de 10h à 12h

Salle Victor Hugo

Venez échanger avec l'équipe municipale pour faire le point et préparer 2022 ensemble.

PLUi

Appel à participation au comité consultatif

Coupon d'inscription page 40 ou sur le site de la ville : www.ville-cournonterral.fr "En 1 clic/Nous contacter/Urbanisme"

Conférence MO.CO.

Mercredi 6 octobre à 18h30

Médiathèque

Le MO.CO présentera ses expositions d'automne qui auront lieu au MO.CO. Panacée et au MO.CO. Hôtel des Collections.

Napoléon : Exposition & Conférence

Dans le cadre du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte

"Napoléon : notre histoire locale rejoint la grande histoire"

Samedi 16 octobre à 15h

Esplanade Jean Moulin

Déambulation en musique avec le Réveil Cournonterralais et Lo Chivalet jusqu'à l'exposition au Centre Victor Hugo avec le concours des "Baladins de l'Histoire".

RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année, ce n'est pas une mais deux classes que nous avons dû ouvrir et équiper. Une à l'école maternelle et pour la deuxième année consécutive une autre à l'école l'élémentaire.

Fort heureusement, par l'action combinée des associations de parents d'élèves, de notre délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) et de la mairie, le rectorat a validé la nomination des enseignants en mars 2021 ce qui nous a permis de prendre nos dispositions avant la rentrée.

Ouvrir de nouvelles classes en si peu de temps et sans avoir à disposition de locaux déjà aménagés ne s'était jamais produit sur la commune.

A chaque fois, pour répondre du mieux possible à ces situations, nous travaillons dans la concertation avec la communauté éducative et en particulier avec les enseignants. C'est grâce à eux et à leur expertise que nous essayons de trouver les solutions les plus adaptées au regard des moyens dont nous disposons.

L'effectif des élèves pour cette rentrée 2021/2022 reste tendu car, malgré nos alertes auprès du rectorat, nous n'avons pas obtenu le nouveau poste provisoire que nous réclamions pour l'école élémentaire.

Cette situation est la conséquence d'une urbanisation mal maîtrisée avec un apport important de familles avec de jeunes enfants. Nous restons vigilants tant à la maternelle qu'à l'élémentaire, ainsi que sur le sujet de la petite enfance où la demande pour la tranche des 0/3 ans est en augmentation.

PÉRI-SCOLAIRE

L'autre conséquence de l'augmentation des effectifs est l'accès aux services péri-scolaires. Pour améliorer l'accueil des enfants durant la pause méridienne nous lancerons les travaux d'extension de la cantine maternelle durant le dernier trimestre.

Pour l'instant, contrairement à d'autres communes, nous nous sommes refusés à mettre en place un numerus clausus établi sur des critères de priorité pour l'accès au péri-scolaire mais nous y serons peut-être contraints provisoirement dans l'attente du nouveau groupe scolaire que nous préparons.

- Le règlement intérieur des services péri-scolaires a été modifié. L'enjeu est de réduire le gaspillage alimentaire et d'adapter la pause méridienne à nos capacités d'accueil.
- Afin de mieux les réguler, les inscriptions à l'ALE (accueil de loisirs extra-scolaire) ne se feront plus à l'année. Les parents devront les renouveler périodiquement. Le but est de faire profiter un maximum d'enfants de ces temps de loisirs durant les vacances scolaires car certains parents bloquaient des places longtemps à l'avance et au final ne présentaient pas leur enfant.

Nous recherchons toujours des personnes ressources et des dons de matériel de jardinage dont vous n'auriez plus l'usage pour notre projet sur l'éducation des enfants à l'environnement. Pour plus d'infos vous pouvez vous rapprocher du service enfance-jeunesse.

Pour finir ce tour d'horizon de la rentrée 2021/2022, nous remercions le personnel communal pour leur efficacité et leur engagement, pour leur travail au service de la commune, des familles et des enfants dans des conditions pas toujours simples.

INITIATIVES

◢ Nous avons lancé fin juin une première réunion pour les parents de la commune dont les enfants rentraient en 6e.

Ce dispositif intégré au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) répond à une demande de la CAF.

Il permet aux familles de faciliter la transition école primaire-collège parfois complexe.

◢ Avec la CAF et l'ensemble des partenaires locaux nous finalisons la nouvelle Convention Territoriale Globale.

Cette CTG qui sera signée à la fin de ce trimestre, va nous permettre d'obtenir des financements pour les 4 prochaines années.

Cette réalisation a montré la forte mobilisation de nos associations pour monter ce dossier et leur désir de se retrouver ensemble.

◢ Pour respecter l'intimité dans les WC de la maternelle, nous avons engagé la mise en place de cloisons séparatives aux normes.

L'ensemble sera réalisé durant l'année scolaire en tenant compte de l'avis des enseignants.

Sécurité

- Nous avons constaté que la mise en sécurité des enfants se fait beaucoup plus rapidement lors des exercices d'alertes obligatoires.

- Le visuel des points de regroupement lors des alertes a été amélioré.
- Des verrous à fermetures rapides sont installés progressivement dans toutes les classes.
- Un référant sécurité est chargé de vérifier le respect de la réglementation, les équipements et les procédures.

Formation des directrices d'école au nouveau système de sécurité.

L'évènement de cette rentrée scolaire est l'ouverture d'une école occitane associative, la "Calandreta dels Pétaçons".

Les conditions tardives d'informations font qu'il reste des places et que les inscriptions sont toujours possibles.

Soutenir l'ouverture d'une école occitane était dans nos engagements de campagne. C'est donc chose faite !

La "Calandreta dels Pétaçons" créé par Amaïa CORMIER et qui compte 3 enfants pour sa première rentrée est installée de façon provisoire au Château Mallet.

L'association "Les Amis du Théron", que nous remercions, avait accepté de céder l'usage d'une partie des locaux que nous leur allouons pour cette école mais des contraintes de sécurité ont retardé ce projet. Cependant l'objectif de renforcer le lien intergénérationnel reste totalement présent dans nos projets. Il se fait déjà avec la maison de retraite et nous aurons vraisemblablement d'autres opportunités à l'avenir.

Cette ouverture confirme l'ancrage de notre village dans la culture occitane, comme la manifestation tenue samedi 29 mai devant la mairie pour soutenir l'enseignement des langues régionales.

Norbert ISERN, Adjoint Enfance & Education

LE PASS SPORT

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une nouvelle allocation permettant de financer tout ou partie de l'inscription d'un enfant dans une association sportive pour la période septembre 2021 à juin 2022.

Qui est concerné ?

Les enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire, soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Comment l'utiliser ?

Un montant de 50 € par enfant est utilisable auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive.

A Cournonterral, dans quelles associations utiliser le Pass Sport ?

Arena Judo Club
Aquatic Club Cournon
Boxing Club de Cournonterral
Cournon Aikido Traditionnel
Cournon Volley Ball
Red Star Olympique Cournonterral
Tambourin Club Cournonterralais…

FOIRE AUX ASSOCIATIONS

Malgré les contraintes sanitaires, les Cournonterralais sont venus en nombre lors de cette édition 2021.

Les 200 bénévoles des 50 associations Cournonterralaises ont pu accueillir près de 1200 visiteurs tout au long de la matinée dans la cours de l'école Bastide.

De nombreux élus ont été sollicités afin de contrôler le Pass sanitaire et d'aider les associations lors de leur installation.

Cette matinée a été rythmée par les démonstrations de nombreuses associations, qui ont pu, devant un public conquis présenter leurs activités.

Nouveauté cette année, les défis sportifs ont permis aux enfants de manipuler le matériel dans 10 activités sportives différentes.

Lors de sa prise de parole, M. le Maire à remercié les services de la ville qui ont permis la tenue de la manifestation avant de rappeler que le tissu associatif est précieux à Cournonterral. Il a permis à de nombreux Cournonterralaises et Cournonterralais de s'épanouir malgré la pandémie.

Si vous n'avez pas pu venir à la foire aux associations, vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la ville :

www.ville-cournonterral.fr
Rubrique "Découvrir et Partager"

PRÊT DE VÉHICULES AUX ASSOCIATIONS

La ville dispose de véhicules qui avant 2020 étaient prêtés aux associations sans aucun cadre juridique, risquant de mettre en difficulté la ville et l'association en cas d'accident.

Une convention, votée lors du dernier conseil municipal, permet d'encadrer le prêt des véhicules aux associations et d'entériner les responsabilités de chacun en cas d'incidents.

Critères à respecter pour avoir accès aux véhicules municipaux

- Avoir envoyé le dernier PV d'assemblée générale avec les bilans et le budget prévisionnel.
- Etre référencé sur le site WEB de la ville.
- Avoir une activité sur la commune.

Le Tambourin Club Cournonterralais a pu utiliser le véhicule 9 places de la ville pour se déplacer dans un seul véhicule lors de la rencontre à Montceaux sur Dordogne et les Festivités Cournonterralaises ont utilisé les véhicules des services techniques à des fins logistiques.

Vous êtes président d'une association et désirez bénéficier de ce service :

04 67 85 00 11
accueil@ville-cournonterral.fr

Gautier VIDAL,
Délégué Sport, Jeunesse & Vie associative

DYNAMISER LES ENTREPRISES

Parmi nos engagements de campagne, nous portons la volonté de maintenir et développer l'activité économique de notre commune.

Au-delà de la réinstallation du marché en centre-ville qui a permis l'accueil de nouveaux ambulants et une vitalisation des commerces sédentaires, nous avons à cœur de faire travailler les entreprises locales et de mettre en avant l'ensemble des acteurs économiques installés dans notre ville.

Dans ce but :

Nous lançons un référencement des entrepreneurs dont les services pourraient être utiles à notre collectivité.

Nous invitons les créateurs de nouvelles activités sur Cournonterral à se faire connaitre afin que nous puissions vous inscrire dans l'annuaire économique de notre site internet…

Dans les deux cas contactez le service communication municipal :

04 67 85 60 67
communication@ville-cournonterral.fr

Marc OLIVIER, Délégué Vie économique

SÉCHERESSE CARABINÉE

Deux arrêtés préfectoraux portant la mise en place de mesures de restriction des usages de l'eau nous ont concernés cet été.

Les indicateurs retenus pour caractériser la situation actuelle de sécheresse dans l'Hérault sont défavorables, notamment sur le bassin versant du Lez dont le Coulazou fait partie.

En effet, la recharge hivernale a été très inférieure à la normale avec un déficit de pluie particulièrement marqué.

La baisse des niveaux d'eaux souterraines est de 70 %.

Le débit des cours d'eau est caractéristique d'une année sèche. Plusieurs propriétaires ont signalé à la mairie, la baisse inquiétante du niveau d'eau de leurs puits privés. Des restrictions proportionnées à la situation et aux ressources doivent être portées par tous les usagers de l'eau dans un souci de solidarité générale.

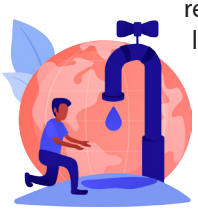

Sont énoncées des mesures d'économie d'eau, limitant les usages entre 10h et 18h pour l'arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, les espaces verts publics ou privés, les espaces sportifs publics.

UN ÉQUIPEMENT AGRICOLE POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Les communes de la Métropole de Montpellier sont engagées dans la protection de la ressource en eau sur le territoire.

La Métropole accompagne et porte des projets d'aires de remplissage et de rinçage sécurisées pour engins agricoles.

L'un de ces équipements sera construit au sein de la Zac de Cannabe et bénéficiera aux agriculteurs de Cournonterral et des communes limitrophes.

L'objectif est de :

- Maîtriser les risques de pollution du milieu naturel.
- Préserver les captages d'eau potable.
- Faciliter la mise aux normes des équipements concernant la gestion des produits phytosanitaires.

Cette installation permettra de traiter les eaux issues du lavage des pulvérisateurs, chargées en pesticides. Les études de dimensionnement en cours aboutiront à des travaux en 2022, puis à une mise en service de l'équipement début 2023. Aucune participation aux coûts d'investissement ne sera demandée par la Métropole.

Une aire individuelle revient à 10 000 €. Sur 20 ans cela représente 500 € par an alors que l'aire collective coûte 200 € maximum par an en fonction du nombre d'adhérents.

Les agriculteurs intéressés sont invités pour tous renseignements à contacter le :
04 67 13 97 09

PLANTONS DES ARBRES

Le Département, offre 8 000 arbres chaque année aux communes de l'Hérault. Il s'agit d'une démarche de fond visant à renforcer le patrimoine arboré de l'Hérault.

La commune a candidaté : une vingtaine d'arbres d'essences différentes et adaptées à notre climat sera livrée début octobre. Cette année, la plantation aura lieu à la Vigne du Parc, en association avec les enfants du Pôle Jeunesse.

Les arbres viendront compléter la promenade qui suit le bord du Coulazou à la suite des vieux mûriers qui seront bien sûr conservés (les vieux arbres notamment offrent des refuges aux oiseaux, aux insectes).

L'objectif est tout sauf symbolique : les arbres favorisent la biodiversité, réduisent la pollution, absorbent le C02, contribuent à la baisse de la température, et facilitent l'écoulement des eaux...

Ils sont donc essentiels et il est nécessaire d'en prendre soin particulièrement pour la phase de plantation qui impose plusieurs étapes et précautions. Il faut les arroser régulièrement et abondamment pendant 4 ans pour les aider à s'adapter.

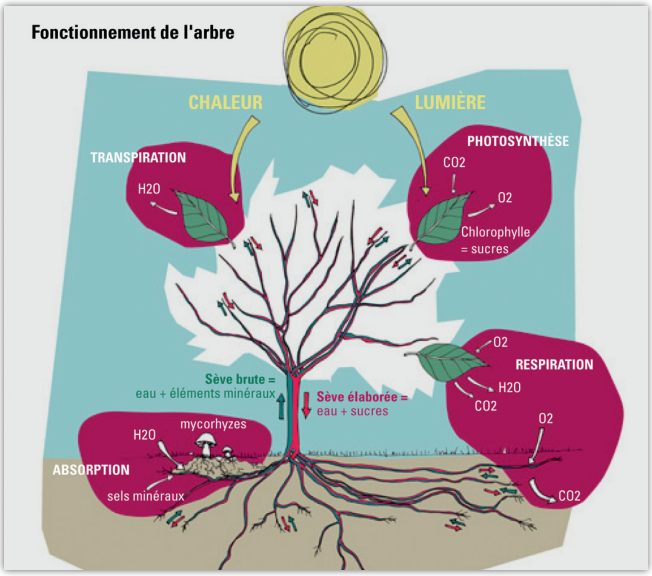

Si vous aussi prévoyez de planter des arbres, vous pouvez télécharger, pour vous aider, la charte de plantation de l'arbre sur le site de la ville, rubrique "Développement durable".

DEUXIÈME VIE

L'association "INTERLUDE" recycle les bâches produites pour faire la publicité d'évènements ou de manifestations.

Ce recyclage est effectué dans le cadre d'un chantier d'insertion professionnelle. Ainsi grâce aux mains expertes des personnes en insertion, les bâches ont une deuxième vie et sont transformées en sacs, trousses, etc.

A Cournonterral, la municipalité s'est chargée de faire recycler les bâches des Masters de Tambourin 2021.

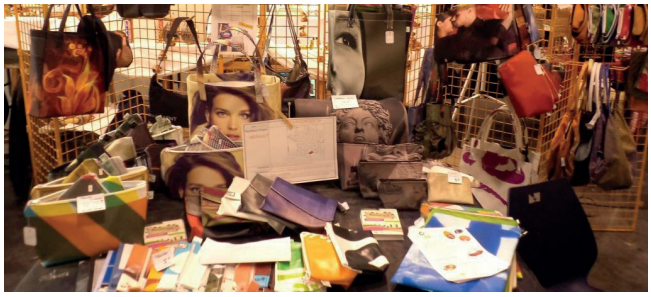

Pour tout recyclage de bâches ou kakémonos, contacter l'association Gammes
04 67 58 90 74

Anne GACHON, Déléguée Développement durable & Espaces naturels

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL PLUI

La municipalité, dans le cadre de sa politique de démocratie participative, souhaite faire participer les habitants de la commune à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Ce document d'urbanisme, en réglementant le droit des sols à l'échelle communale et intercommunale, agit sur notre cadre de vie pour les 10 prochaines années.

Un comité consultatif communal PLUI va donc être créé, il sera composé d'élus de la majorité et de l'opposition, de représentants de la population et de professionnels de l'urbanisme.

Toute personne intéressée est invitée à déposer sa candidature jusqu'au 29 octobre en retournant le coupon réponse en mairie (voir p. 40).

Plus d'informations sur le PLUi en cours d'élaboration : www.montpellier3m.fr/plui

PLUi/Concertation

Dans le cadre de la procédure d'élaboration en cours conduite par Montpellier Méditerranée Métropole, un dossier de concertation et un registre pour exprimer et formuler votre avis sont à disposition au Guichet Unique métropolitain en mairie (12 avenue Armand Daney) ou dans les 30 autres mairies du territoire.

Les différentes pièces du PLUi sont mises à disposition du public au fur et à mesure de leur élaboration afin de faciliter la prise de connaissance de leur contenu et de permettre au public de formuler ses observations sur le projet.

En Juillet 2021, le projet de PLUi-CLIMAT est ainsi ajouté au dossier de consultation.

Vous pouvez également consulter ces documents et émettre un avis par l'intermédiaire du formulaire dédié sur le site de Montpellier Méditerranée Métropole :

www.montpellier3m.fr/plui

CADRE DE VIE : ENDUIT DES CLÔTURES

Les murs de clôture bruts sont interdits, il faut obligatoirement les enduire. L'enduit doit être conforme aux prescriptions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur. Or ce n'est pas le cas pour de nombreuses propriétés de notre territoire.

C'est pourquoi, depuis septembre 2021, une campagne ciblée est engagée vers les propriétaires concernés qui seront, au préalable, recensés.

Dans un premier temps, un simple rappel sera adressé afin de permettre d'entreprendre les travaux nécessaires. Puis, en cas de refus de s'exécuter, la municipalité engagera les démarches légales permettant d'obliger les propriétaires à se conformer à la loi.

Extrait du PLU de Cournonterral alinéa 7-3-2 des dispositions générales :

"Il est exigé le plus grand soin quant au choix des styles et des matériaux dont la mise en œuvre doit s'harmoniser avec les constructions voisines et/ou le paysage dans lequel s'insère la propriété. [...] Tout mur de clôture doit être composé comme une partie intégrante de la construction, avec un aspect et une teinte en harmonie avec la construction. Toutefois, en cas de mise en œuvre de processus ou de matériaux durables dans les constructions, les clôtures pourront évoluer en harmonie avec les matériaux utilisés pour la construction."

APPEL IMPORTANT A LA POPULATION

Cimetière communal : Procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon

La phase de recensement des concessions et d'information des familles est lancée dans le cadre des dispositions des articles L.2223-17 et R.2223-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Compte tenu du nombre important de concessions concernées dans le vieux cimetière, la procédure est effectuée par tranche.

La liste des concessions, identifiées dans le cadre de la 1re tranche en état d'abandon, a été établie après visite des lieux, le 1er septembre 2021 à 14h. Elle est affichée au cimetière, en mairie et consultable sur le site de la ville :

www.ville-cournonterral.fr
Rubrique : Mairie/Services Municipaux/Cimetière

Sur chacune de ces concessions un affichage légal a été apposé indiquant qu'elle fait l'objet d'une procédure de reprise. Pour interrompre la procédure de reprise, les familles propriétaires doivent se signaler en mairie.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Un radar pédagogique est implanté Avenue du 8 mai 1945 afin d'alerter les conducteurs sur leur vitesse et les inciter à la réduire pour éviter tout dépassement des limites autorisées.

Ce radar est déplaçable et sera déplacé régulièrement pour sensibiliser les conducteurs sur différents axes routiers de la commune.

Les données collectées par ce radar sont extraites de façon à permettre au comité consultatif circulation/voirie de se mobiliser sur les points sensibles et à la police municipale d'agir en conséquence.

POLICE MUNICIPALE : DES ACTIONS FORTES

Au-delà des missions connues de la police municipale relatives au maintien au quotidien de l'ordre public, au stationnement, à la circulation, à la sécurisation des sites et des manifestations, les agents de la police municipale mènent des enquêtes en partenariat avec la gendarmerie afin d'identifier et d'interpeller les auteurs d'infractions ou de délits.

■ Vols de véhicule

En juin, l'équipe de la police municipale a conduit une enquête suite à plusieurs vols de véhicules. Sa persévérance a permis d'identifier l'auteur des faits et de le localiser. Les policiers ont ensuite activement participé à l'opération mise en place par les unités de gendarmerie, menant à l'interpellation et à la présentation de l'individu devant la justice.

La ville a reçu les félicitations du commandant de la compagnie de gendarmerie concernée qui souligne la synergie existante entre notre police municipale et la gendarmerie.

■ Délits routiers

Plusieurs enquêtes ont été couronnées de succès, et ont débouché, grâce aux patrouilles nocturnes, à l'arrestation d'auteurs de délits routiers, souvent sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants, en partenariat avec les brigades de gendarmerie.

Courant septembre, ils ont retrouvé et interpellé un automobiliste ayant mis en danger des enfants et leurs parents qui se rendaient à l'école et l'ont remis à la gendarmerie. Deux policiers ont d'ailleurs été blessés lors de cette intervention.

Les policiers interviennent aussi sur les accidents et les sinistres en garantissant dans l'urgence l'accès des secours, la protection des victimes comme des intervenants, en assurant le lien avec la gendarmerie et en réorganisant la circulation routière, tel qu'ils l'ont fait lors de l'incendie de cet été rue Dr Malabouche.

Que ses interventions soient visibles ou non, la police municipale agit en permanence sur le quotidien et au-delà sur des actions majeures qui permettent de protéger les biens comme les personnes.

Patricia BELKADI, Adjointe Aménagement, Urbanisme, Sécurité

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE... DE QUOI PARLE-T-ON ?

Dans une commune, la démocratie participative c'est permettre au citoyen de s'exprimer, d'être actif dans la vie locale, de s'inscrire dans une démarche collective plutôt qu'individuelle, d'enrichir la réflexion des élus.

Depuis un an, nous avons engagé la démocratie participative par plusieurs biais :

- En mobilisant différents supports de communication afin de favoriser les échanges entre citoyens et élus…
  - ↳ En informant régulièrement la population via un journal le plus complet possible, un nouveau site internet plus intéractif et une page Facebook dynamique
  - ↳ En proposant à tous de participer au choix du logo de la ville, et en élaborant un sondage sur les attentes en matière d'information
  - ↳ En diffusant en direct chaque conseil municipal sur Facebook et en invitant la population à y assister et à poser ses questions…
- En coopérant avec les associations locales pour la création d'une plaquette dédiée à notre patrimoine…
- En permettant à chacun d'exprimer ses idées et de s'impliquer sur les projets de voirie/circulation et de la future Halle aux sports à travers des comités consultatifs créés (non obligatoires)…

Aujourd'hui la démocratie participative s'exprime par :

- La concertation qui vous est proposée sur le PLUI (voir p. 40).
- La consultation des riverains du projet Mirabel.
- Le recueil de votre avis sur l'avancement de notre programme (questionnaire à remplir p. 38).
- Le bilan de première année de mandat qui aura lieu le 20 novembre prochain et qui laissera une grande place aux échanges.

Demain, en 2022, la démocratie participative continuera à se déployer via un onglet spécifique sur notre site permettant de nouveaux sondages, un budget participatif ainsi qu'un formulaire de prise de rendez-vous avec les élus afin d'être à votre écoute.

Chaque nouvelle année permettra de déployer de nouveaux projets en ce sens car notre souhait est d'informer, d'écouter, d'échanger, de débattre et de construire ensemble.

Karine TURLAIS,
Adjointe Communication & Démocratie participative

SEMAINE BLEUE

Cet après-midi en musique est un véritable moment de partage pour nos aînés.

Si les occasions de se retrouver se font plus nombreuses, la mise en œuvre de manifestations en faveur des aînés est malgré tout contrariée par les obligations sanitaires qui se sont succédées. Mais la ville s'adapte et organise un concert à l'attention des retraités et personnes âgées dans le cadre de la semaine bleue.

Jeudi 7 octobre // 14h30
Centre Victor Hugo
Concert du DUO REPLAY
Spectacle gratuit sur inscription en mairie
04 67 85 00 11
accueil@ville-cournonterral.fr
Pass sanitaire et masque obligatoires

Roseline TERME, Déléguée Séniors & Accessibilité

INFOS COLLECTE

Il parait important de rappeler les jours de collecte des déchets ménagers.

Les containers individuels doivent être sortis dans la rue **la veille** du passage de la collecte.

Trop souvent, des sacs poubelles sont accrochés une fois la collecte passée et sans être mis dans des containers, laissant le vent et/ou les chiens répandre les contenus au sol.

Cela souille les rues et ces sacs accrochés toute la journée aux murs de notre ville ont un effet visuel des plus désagréables.

Après un temps de pédagogie pour que chacun puisse prendre les bons réflexes en matière de déchets ménagers *(voir article sur le journal communal de mai 2021)*, va venir le temps de la répression pour les actes d'incivilité.

Au mois d'octobre, la police municipale sera chargée de surveiller attentivement les sacs et poubelles sortis en dehors des heures prévues.

Zone	Collecte	Système	L	M	Me	J	V	S
Centre	Ordures ménagères	120L/660L		X				
		Crochet	X	X		X		X
		PAV (*)	X		Optionnel		X	
	Tri sélectif	120L/660L			X			
		Crochet			X			
		PAV (*)		X				
Périphérie	Ordures ménagères	Individuel		X				
	Tri sélectif	Individuel			X			

** PAV : Point Apport Volontaire*

Dans un premier temps, un courrier sera déposé dans les boites aux lettres des personnes leur rappelant leurs obligations en matière de collecte et de tri des déchets. Passé le mois d'octobre, la police municipale passera à la verbalisation des personnes indélicates.

SUPPRESSION DES CROCHETS EN CENTRE-VILLE

La politique de tri et de collecte des déchets ménagers en centre-ville par le système de crochet est devenu obsolète en raison de la densification urbaine. En 2024, la règlementation imposera l'unique utilisation de points d'apports volontaires.

Cournonterral engagera la mise en œuvre de cette obligation dès 2022 par la suppression progressive des crochets et la mise en place de points d'apport sur différents emplacements du village.

Nous reviendrons vers vous, lors du prochain journal communal avec une page dédiée à cette nouvelle méthode de tri et collecte des déchets ménagers.

Collecte des biodéchets dans les restaurants scolaire et EHPAD

Dans sa politique "Zéro déchet", la régie métropolitaine va dédier, du lundi au vendredi, un équipage à la collecte des biodéchets sur 10 communes de la zone ouest métropole, dont Cournonterral.

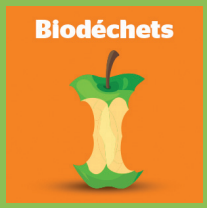

- Un dispositif expérimental débutera mardi 5 octobre afin d'ajuster le passage du camion aux besoins des gros producteurs (restaurants scolaires et/ou EHPAD).
- Deux écomessagers viendront en appui des personnels dans les restaurants scolaires, pendant les heures de repas des enfants, pour identifier les éventuels freins au tri des biodéchets afin d'aider les établissements des communes concernées.

Olivier DELMAS,
1er adjoint Personnel & Administration Générale

PATRIMOINE COMMUNAL VALORISÉ

Plaquette "A la découverte du Cournonterral historique"

Une plaquette patrimoine, réalisée avec les associations Possibilé, le GRAC et Cournon Terra d'Oc, vous propose de découvrir 15 lieux de la commune.

Elle est disponible :

- en mairie,
- dans les différents services publics,
- dans les commerces de la commune,
- sur le site de la ville *(Découvrir et Partager / Loisirs et Tourisme)*.

Restauration d'un monument Place de l'Eglise

Dans le cadre de son engagement en faveur de la préservation et de la sauvegarde du patrimoine, la commune a entrepris des travaux de restauration de la statue de la Vierge. L'état particulièrement dégradé de ce monument, situé Place de l'Eglise, nécessitait une mise en sécurité et une intervention rapide.

Ces travaux ont été réalisés par les services techniques de la ville en collaboration avec Robert Marty, professionnel du patrimoine, retraité, qui est intervenu à titre bénévole.

VIVE LA CULTURE !

Quel plaisir de pouvoir à nouveau proposer des animations culturelles ! La culture offre des moments de partage, et ce partage se traduit dès la phase de préparation des réalisations ou événements.

Conférece MO.CO.

Mercredi 06/10 // 18h30 // Médiathèque

Le MO.CO présentera ses expositions d'automne.

Au MO.CO. Panacée : SOL ! La Biennale du territoire #1 – Un pas de côté. Première édition d'une biennale qui reflètera le territoire et la scène artistique locale.

Au MO.CO. Hôtel des Collections : Autopsie. A l'épreuve des corps ; œuvres issues de la collection Sandretto. Elle inclut des installations immersives, peintures, photographies et sculptures.

Expo/Conférence animée et théâtralisée

Samedi 16/10 // 15h // Esplanade

Dans le cadre du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte la ville organise l'événement **"Napoléon : notre histoire locale rejoint la grande histoire"**.

Déambulation théâtralisée avec le concours des "Baladins de l'Histoire", du Réveil Cournonterralais et de Lo Chivalet jusqu'au Centre V. Hugo pour découvrir une Exposition/Conférence avec scénettes.

Ciné Cournon

- **Vendredi 29/10**
- **Samedi 27/11**

Salle du Peuple
18h30 (jeune public)
20h30 (adultes)

- **Dim. 12/12**

17h (jeune public) **19h30** (adultes)

+ d'infos sur le site Internet de la ville

RÉTROSPECTIVE

Le MO.CO à la Médiathèque

Faire venir les musées à la rencontre des habitants, telle est la démarche de la médiathèque qui accueillait mercredi 30 juin une conférence du MO.CO afin que chacun puisse découvrir les expositions du :

- MO.CO. Panacée "Marylin MINTER - All Wet - Betty TOMPKINS - Raw Material",
- MO.CO. Hôtel des Collections "Cosmogonies - Zinsou, une collection africaine", présentée jusqu'au 10 octobre.

Une belle expérience qui délivre les clés permettant de découvrir ou redécouvrir des artistes contemporains et leurs créations.

Concert Radio France : un enchantement !

Le Quatuor HANSON a littéralement transporté le public de l'église St Pierre le 14 juillet lors du Concert Radio France organisé en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole et la municipalité. Il a reçu une véritable ovation.

La Métropole a fait son cinéma

Dans le cadre de l'hommage à Jean-Claude CARRIÈRE, l'édition 2021 présentait à Cournonterral "La Piscine", Film de Jacques DERAY avec Romy SCHNEIDER et Alain DELON.

Exceptionnellement, cette année, la commune a accueilli en ouverture 2 étudiants de l'école ARTFIX dont le court métrage, "The burning life of Barney", filmé en partie dans la garrigue de Cournonterral en octobre 2020, a été présenté au public en 1re partie de soirée.

Théâtre des Bourbouillades

"Les amoureux de la montagne Tignargues" ont soufflé un vent de gaieté sur la Salle du Peuple samedi 11 septembre. Le public a apprécié l'humour des personnages attachants à l'accent chantant. Cette pièce tout en poésie a été jouée et créée par la troupe cournonterralaise "Les Bourbouillades".

Au fil du temps... une histoire : CVRNON

Samedi 18 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité organisait une exposition et une déambulation autour du thème "L'école, un patrimoine pour tous : venez découvrir l'histoire des écoles de Cournonterral" avec la participation d'associations cournonterralaises : GRAC, Cournon Terra d'Oc, Lo Chivalet, Calandreta dels Petaçons.

L'expo est présentée jusqu'au 06/10 en médiathèque.

Démos a fait sa rentrée !

Les 16 enfants du dispositif Démos et leurs professeurs ont retrouvé le chemin de l'antenne du conservatoire de Cournonterral. Le maire, William ARS est venu leur souhaiter une excellente rentrée.

Geneviève SOLACROUP, Déléguée Culture & Patrimoine

ATELIERS NUTRITION

Donner à tous la possibilité de vivre mieux avec des méthodes simples, tel est aussi l'enjeu d'une politique sociale.

C'est pourquoi des ateliers gratuits à destination des séniors sur le plaisir de manger et l'équilibre alimentaire, ont été organisés en juin par la ville.

Animés par une diététicienne de l'association Brain Up à la Maison des Services (104 Esplanade Hélios), ces 4 ateliers ont permis à chacun de faire le point sur ses habitudes alimentaires, sur ses envies et sur les idées reçues aussi.

Sous formes d'échanges, de jeux, les participants ont abordé dans une ambiance des plus sympathiques les questions des besoins nutritionnels, du rythme des repas, de recettes traditionnelles, de la préservation du capital osseux par l'alimentation, de l'odorat et du goût…

Une expérience instructive et enrichissante qui a été également l'occasion de découvrir les locaux de la maison des services et les services proposés.

MAISON DES SERVICES HELIOS : DES LIVRES À DISPOSITION

Deux "boîtes à livres" ont été mises en place à la maison des services : une tout public et une seconde destinée aux enfants.

Vous pouvez y prendre des livres pour feuilleter ou emporter chez vous, pour les garder ou bien les ramener. Vous pouvez y déposer les livres en bon état dont vous ne voulez plus ou pour partager un coup de cœur.

Ces "boîtes" sont accessibles aux horaires d'ouverture au public. Elles permettent d'échanger de manière libre et gratuite, alors ne laissez pas s'empiler vos livres sur vos étagères : faites-les tourner !

Pour rappel, deux boîtes à livres (adulte et enfant) sont également à votre disposition dans le parc de la mairie (12 avenue Armand Daney).

RÈGLEMENT DE L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Un groupe de travail a été constitué au sein du conseil d'administration du CCAS afin d'élaborer un règlement de l'aide sociale facultative. Approuvé lors du conseil d'administration du 5 juillet dernier, il définit la nature, les conditions et les modalités d'attribution des secours dans le cadre de l'action sociale facultative.

Ce règlement répond à une double finalité :

- Servir de base aux décisions qui pourront être prises,
- Constituer un guide d'informations pratiques à destination de l'ensemble des habitants de la commune, tout en leur précisant leurs devoirs et leurs droits.

Il est affiché en mairie et publié sur le site internet de la ville afin que chacun puisse en prendre connaissance.

LES COFFRETS DE NOËL

Pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, cette année encore, il n'y aura pas de repas de Noël pour les séniors mais un coffret gourmand.

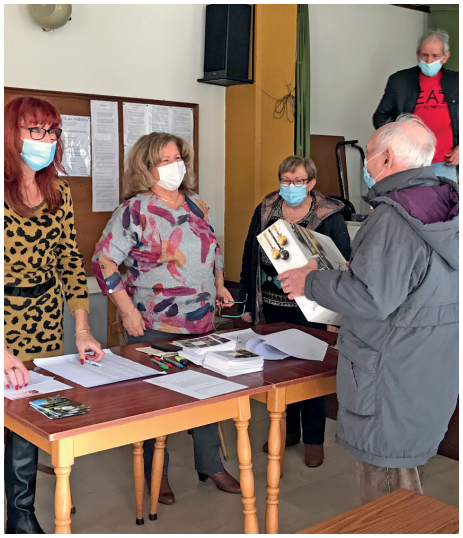

En effet, le CCAS a décidé d'offrir, à l'approche des fêtes, un coffret gourmand aux Cournonterralaises et Cournonterralais de plus de 75 ans.

Pour réserver un coffret, un coupon doit être retourné au CCAS ou à la mairie avant le 15 novembre (voir p. 40).

Les coffrets réservés seront remis lors des permanences assurées à la Maison des Services (104 Esplanade Hélios) du 13 au 18 décembre inclus de 9h à 12h, sur présentation d'une pièce d'identité. Les personnes en réelle difficulté et dans l'impossibilité de se déplacer, se verront livrer ce coffret à domicile.

Marie-Line GIBERT, Adjointe Solidarités

FESTIVITÉS D'ÉTÉ

Cet été, la vie de la cité a pu reprendre malgré des contraintes sanitaires toujours présentes.

C'est avec une immense joie que nous avons organisé l'ensemble de nos évènements festifs dans la cour de l'école élémentaire municipale Georges Bastide qui se prêtait parfaitement aux obligations du pass sanitaire.

Vous avez ainsi pu profiter, de la fête de la musique, des estivales avec leurs vignerons, restaurants ambulants et groupes de musiques, de la fête locale ou de la foire aux associations.

Merci aux services techniques ainsi qu'à la police municipale sans qui ces festivités n'auraient pu avoir lieu dans de bonnes conditions et merci aux associations pour leur investissement et implication afin de créer ces moments de retrouvailles et de plaisir.

De nombreuses animations sont à l'agenda de cette fin d'année, toujours dans le respect des protocoles sanitaires en cours, nous serons heureux de vous y retrouver.

Yoann AGATI, Adjoint Animation de la cité

Rentrée scolaire

799
élèves
↓

114
Ecole privée
Sainte Jeanne d'Arc
4 classes

262
Ecole maternelle
La Calandrette
9 classes

420
Ecole élémentaire
Georges Bastide
16 classes

3
Ecole maternelle
Calandreta dels Pétaçons
1 classe double niveaux

Jeudi 2 septembre, les élèves ont repris le chemin des écoles publiques et privée de Cournonterral tandis que ceux de la nouvelle école maternelle associative occitane sont rentrés lundi 6 septembre. 799 élèves en tout ont été accueillis par les équipes pédagogiques. Face à l'augmentation des effectifs, une classe supplémentaire a été ouverte à l'école élémentaire et une autre à l'école maternelle.

Une pensée pour nos anciens élèves de CM² qui ont fait leur rentrée en 6e et à qui la municipalité avait fait don d'une calculatrice spécifique "Collège" le 29 juin lors d'une cérémonie en l'honneur de ces futurs collégiens.

[Nouvelle école : La Calandreta dels Pétaçons]

Cette école maternelle associative bilingue français/occitan accueille les enfants nés de 2017 jusqu'en août 2018.

Pour l'instant une classe à double niveaux est ouverte.

Il reste encore des places !

06 72 75 95 57 // 06 89 39 41 94
calandretadelspetacons@gmail.com

Les équipes éducatives

Ecole "La Calandrette"

Ecole "Georges Bastide" - Esplanade

Ecole "Georges Bastide" - Château Mallet

Ecole "Calandreta dels Pétaçons"

Ecole "Sainte Jeanne d'Arc"

Accueils de loisirs

UN ÉTÉ BIEN REMPLI POUR NOS ENFANTS !

De nombreuses activités ont été proposées aux 3/6 ans de l'ALSH maternel : cuisine, activités manuelles, jeux sportifs ainsi que des sorties (plage, piscine, Fiesta Park de Vic-La-Gardiole). Pour les 6/12 ans, ce fut activités sportives, créatives, culinaires ou scientifiques, rallye photos "Pékin Express", grand jeu d'orientation sur la mémoire à Bessilles avec six autres centres de loisirs et diverses sorties (piscine, poney club de Poussan, Aqua Turtle de Balaruc-Les-Bains, Fiesta Parc de Vic la Gardiole). Quant aux jeunes du Club Pré-ados, ils ont participé à des rencontres intercommunales avec joutes et découverte de la survie en forêt. Une semaine médiévale leur a également été proposée et ils se sont initiés à la "grimpe d'arbres" sur les platanes de la cour de l'école Bastide. Que d'aventures entre copains à Cournonterral ou en Lozère pour ceux qui sont partis en colo ! De quoi être plein de souvenirs et d'énergie pour la reprise de l'école !

Cérémonies

FÊTE NATIONALE

Les Cournonterralais, les associations, les anciens combattants, les représentants du Souvenir Français, de la Gendarmerie Nationale, des sapeurs-pompiers, les élus locaux ont répondu présents à l'invitation du maire, William Ars et du conseil municipal afin de commémorer la fête nationale en présence du Réveil Cournonterralais. William ARS a rappelé les fondements de notre République. Il a rendu hommage aux citoyens d'hier qui l'ont construite, l'ont érigée face au monde entier, l'ont défendue et aux citoyens d'aujourd'hui qui la font vivre, grandir, et la protègent. Il a souligné le devoir de transmettre aux citoyens de demain un pays fort, fier et en paix pour qu'ensemble ils bâtissent une société plus solidaire encore, plus juste, respectueuse de l'être humain dans toute sa diversité, respectueuse de l'environnement.

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE L'HÉRAULT

Le samedi 28 août, les élus, associations, représentants des forces armées, des sapeurs-pompiers et Cournonterralais se sont rassemblés pour célébrer la libération de l'Hérault en août 1944. Un bouquet a été déposé devant les plaques commémoratives de Camille Sallan, Robert Granier, André Passet, Elysée Benavenq, Danton Demar, et le cortège conduit par le Réveil Cournonterralais s'est ensuite dirigé vers l'école Georges Bastide où la nouvelle plaque en hommage à Jean Moulin a été dévoilée. Un dépôt de gerbe a été effectué aux monuments aux morts. C'est devant une assistance nombreuse et recueillie que le maire a témoigné la reconnaissance de la Nation à tous ceux, civils comme militaires, français et alliés qui ont combattu pour libérer notre pays. Il a souligné leur engagement, leur courage extraordinaire, la grandeur de leur sacrifice. Un hommage a été rendu à toutes les victimes de la seconde guerre mondiale et de tous les conflits, à tous les soldats ainsi qu'aux combattants qui se sont engagés et s'engagent aujourd'hui pour protéger notre Nation.

Fête de la Musique... Estivales... Fête locale...

Malgré un contexte sanitaire difficile et l'obligation du pass sanitaire pour certaines manifestations, l'été a été festif à Cournonterral, grâce à la volonté des associations, de la population et de la municipalité. Les Estivales, la Fête de la musique, la Fête Nationale, la Fête locale (la seule du canton) et la Foire aux associations ont permis de vivre ensemble de précieux moments de partage en toute convivialité.

Fête Nationale... Foire aux associations...

CORPS EN MOUVEMENT

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

L'association a fini la saison 2020/2021 en beauté avec non pas 1 mais 2 spectacles ! Ils ont permis d'accueillir un public nombreux dans le respect du protocole sanitaire. Le public fut enchanté par la qualité du travail proposé malgré cette année perturbée par le Covid. Les élèves, privés de spectacle l'année précédente, sont arrivés sur scène les yeux pétillants, pleins d'envie, de plaisir et de joie. Ce fut un beau moment de partage !

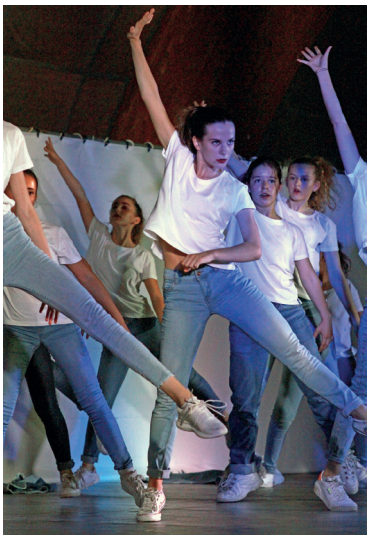

NOUVEAUX COURS

L'association continue de se développer. Cette année, deux nouveaux cours ont ouvert en septembre :

Cours d'initiation au hip hop à partir de 6 ans
Lundi 17h30 /18h30 (mezzanine du centre Victor Hugo) avec Joddie Ramos, diplômée en danses urbaines par l'école DNA.

Cours de motricité pour les petits à partir de 3 ans
Avec Magali, une intervenante qualifiée, diplômée d'état en danse qui intervient en crèche depuis 2 ans et en école primaire depuis une dizaine d'année. Cette activité a pour but de développer chez les tout-petits la connaissance de leur corps et de l'espace qui les entoure et ce dans un espace protégé, le dojo situé à l'école maternelle. Deux sessions de dix cours de 60 € chacune sont proposées de septembre à décembre et de janvier à avril.

Magali NOIRET **06 71 62 58 49**
http://cemdanse.blogspot.com
corpsenmouvement@free.fr

POSSIBILÉ

QUÉZAKO ?

Nous sommes une association sous loi 1901, apolitique et aconfessionnelle tout public, donc tout le monde peut venir et participer aux activités. Ceux qui veulent être membres payent une cotisation de 10 € pour l'année ! Voilà pour le statut !

QUE FAIT L'ASSOCIATION ?

L'objet premier est de réfléchir à comment mieux vivre tous ensemble à Cournonterral. Ça passe par différents champs d'activités qui font partie du quotidien de chacun. Par exemple, est-ce qu'on se divertit bien à Cournon ? Est-ce qu'on circule bien dans nos rues ? Est-ce que les gens aiment venir découvrir notre patrimoine ? Est-ce que le village et notre garrigue sont propres ?...

Dans notre organisation, nos activités se déclinent en 3 pôles : Citoyenneté, Culture, Environnement. Chaque membre, bénévole ou visiteur peut venir apporter son expérience, son soutien ou ses idées.

Que faisons-nous de tous ces échanges ?

Nous créons nos propres évènements : ramassages de déchets en garrigue, pièces de théâtre, chaîne Youtube culture, apéros pétanques, lancements d'alerte et autres... Bref nous mobilisons ! Ou bien, en lien avec d'autres associations ou structures institutionnelles, nous proposons des dossiers de réflexions, des témoignages, une association de moyens. Du World Clean Up Day en partenariat avec la Mairie de Cournonterral, en passant par la co-création avec d'autres associations et la commune, d'une brochure mettant en valeur le patrimoine ou encore en réfléchissant aux actions à réaliser dans le cadre de l'agenda 21 de l'environnement, nous nous efforçons dans un esprit d'ouverture de proposer des pistes à nos élus, dont l'engagement n'est pas facile. Quoi de plus naturel que de soutenir, en tant que citoyen, ceux qui travaillent pour nous dans un esprit attendu de responsabilité.

association.possibile@gmail.com
https://possibileasso.blogspot.com
https://www.facebook.com/CTRasso

ASSOCIATION LES ECO-ATELIERS

ATELIERS PARTICIPATIFS

Pour sa deuxième année, l'AEA vous propose des ateliers participatifs pour vous apprendre à fabriquer des produits d'hygiène, d'entretien et de bien-être : crèmes hydratantes, savons, shampoing, bougie de massage, produit WC et lave-vaisselle, Bee Wrap et Tawashi... Venez profiter d'un moment de partage et d'échanges.

L'adhésion annuelle à l'association est de 5 € et la participation aux ateliers de 10 € / atelier ou de 65 € / an pour l'ensemble des 9 ateliers.

Premier atelier :
Dimanche 10 octobre - 15h/17h

Nous vous apprendrons à réaliser deux crèmes hydratantes. Nous nous occupons du matériel et des matières premières et bien entendu vous repartirez avec vos créations !

Niveau débutant, places limitées !

www.associationdesecoateliers.com
www.facebook.com/associationdesecoateliers

LES AMIS DU THERON

CRÉER DES LIENS

Cette année est une année difficile et imprévisible due à la pandémie, qui pourrait bien nous aider à renforcer nos liens avec nos adhérents et préparer au mieux la reprise. Le rapprochement des générations de jeunes et anciens permet au Club de se développer et de se diversifier.

REPRISE DES ACTIVITÉS ET VOYAGES

Jeudi 1er juillet 2021, le Club a organisé, à la bergerie communale, son traditionnel méchoui. Un moment de convivialité qui a réuni 63 participants autour d'une animation réussie.

Au Club nous reprenons progressivement nos activités culturelles (voyages, chant, jeux de société, informatique, billard français) ainsi que nos activités physiques (gymnastique, marche-rando, pétanque, activité manuelle avec l'atelier) sans oublier nos 2 lotos mensuels.

Prochains voyages : le Perthus, la bambouseraie d'Anduze et le petit train des Cévennes, 5 jours en Espagne à Calafell, foire au gras de Castelnaudary...

Pour la Chorale, la reprise sera retardée face aux conditions sanitaires compliquées...

Claude RIBAS (président) **06 42 17 48 77**

ARENA JUDO CLUB

Le club a repris lundi 6 septembre avec ses trois activités habituelles : le Judo, le Ju Jitsu (ou self-défense) et le Taiso (gymnastique japonaise) mais, nouveauté cette saison, deux nouveaux professeurs accompagnent Isabelle PAQUE (au centre) : Charles LAFON pour le Jujitsu (à droite) et Théo ZIDANI pour le Judo et le Taiso (à gauche).

A très bientôt sur les tatamis !

Isabelle PAQUE (professeur) **06 81 53 57 73**
arenajudo34@gmail.com
https://www.facebook.com/ArenaJudoClub

RED STAR OLYMPIQUE COURNONTERRAL

L'ECOLE DE FOOT RECRUTE

Malgré une saison dernière entrecoupée, le club a tenu ses engagements auprès des enfants en maintenant un maximum d'entrainements, tout en respectant les différents protocoles.

Les entrainements ont repris le 8 septembre au complexe sportif Georges Frêche.

Face aux directives de l'état, nous adapterons à nouveau les fonctionnements.

L'école de foot recrute des éducateurs ! Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Jean-Pierre CAMBON : 06 12 23 82 70.

Des formations dispensées par le district pourront être proposées aux personnes qui souhaitent s'engager au sein du club.

NOUVEAU BUREAU

La saison a repris avec un nouveau bureau :

- Nicolas REGALI (président),
- Franck SIMON (vice-président),
- Marie Anne GRILLOT (secrétaire),
- José ORTEGA (trésorier).

Ils sont assistés par une équipe de bénévoles prêts à s'investir pour le bon fonctionnement du Club.

COMPETITIONS SENIORS

La compétition des seniors a repris avec la Coupe de France le 29 août et les championnats de nos deux équipes ont débuté le 12 septembre.

N'hésitez pas à venir les encourager !

Nouvelle adresse mail :
cournonterralfootball@gmail.com

VOYAGE CULTUREL

L'association organise un voyage au Pais Vasco du 23 au 30 octobre 2021 *(vacances scolaires)*.

8 jours en pension complète pour 599 €
(Payable en 1 ou plusieurs fois par CB)

Infos & Inscriptions :
06 81 55 18 79 // enrique_ole@yahoo.fr

Vaccination obligatoire !

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Après une petite coupure au mois d'août, nous avons repris le 2 septembre.

Une seule campagne annuelle est à présent ouverte toute l'année aux bénéficiaires.

Les bénévoles vous accueillent tous les **jeudis de 9h à 11h30** pour la distribution et les nouvelles inscriptions.

Jean-Pierre AMBARD **06 71 84 99 80**
https://restosducoeur34.fr

LES P'TITS LUTINS DU COULAZOU

Malgré le contexte sanitaire, c'est avec enthousiasme que l'équipe a effectué sa 4e rentrée. Pour rappel, la micro- crèche accueille quotidiennement et simultanément dix enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

Pour cette rentrée, ce sont **12 enfants** qui vont pouvoir bénéficier de cet accueil et accompagnement.

Information // Inscription auprès de Sandra FABREGAT :
lptls.secretariat@gmail.com

TAMBOURIN CLUB COURNONTERRALAIS

MASTERS TAMBOURIN

Le TCC, avec les services techniques de la commune et le soutien de tous les élus, a réussi à organiser les Masters. Malgré le pass sanitaire, les spectateurs et badeaux se sont déplacés en nombre pour la fête du sport en général et du tambourin en particulier.

COMPÉTITIONS NTERNATIONALES

Fin août, le TCC a participé aux championnats d'Europe en extérieur en Italie. C'est le seul club français à s'être déplacé pour cette compétition internationale.

La délégation du TCC se composait de 13 personnes. Nous avons fait 2000 km aller/retour. Nous sommes partis le vendredi 27 août et sommes revenus le 30 août.

L'équipe composée de Quentin Guillerm, Gautier Vidal, Jean Michel Pastor, Mathieu Arrazat, Clément Cucala et Lucas Escouffet-Berenguer s'est plaçée à la 4e place.

Prochaine échéance :

Championnats d'Europe en salle en Italie

5, 6 et 7 novembre 2021

TENNIS CLUB DES COURNON

SAISON 2021

Outre les stages de tennis proposés par Fanny, l'année 2021 s'est achevée cet été par le tournoi adulte qui a réuni plus de 100 joueurs (de 4 nationalités).

Une année un peu perturbée, mais nous faisons en sorte que la nouvelle rentrée se fasse le mieux possible, tout en respectant les contraintes qui nous sont imposées.

SAISON 2022

Que du sport et de la détente pour mettre un terme aux deux précédentes saisons… Très motivés, nous entamons cette année sportive 2022 avec la volonté de permettre à tous les adhérents de pratiquer le tennis comme ils le souhaitent.

Au sein de l'école de tennis, animée par Jean Michel et Fanny, comptant plus de 100 élèves enfants et adultes, seront aussi accueillis plus de 480 enfants des écoles de Cournonsec et Cournonterral en cycle découverte du tennis dans le cadre des activités physiques scolaires.

Et, bien sûr, nous organiserons des stages pendant les vacances scolaires.

En compétition, l'équipe 1 Féminine accède au championnat régional. Les 16 autres équipes jeunes et adultes auront à cœur de représenter fièrement le TC des CournoN tout au long de l'année.

En loisirs, nos installations, composées de 6 cours (dont 5 éclairés) et d'un site de réservation en ligne, permettront d'accueillir près de 170 adhérents de tout niveau et pour tous de pratiquer le tennis dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Alors rejoignez-nous !

tennis.club.des.cournon@gmail.com
www.facebook.com/tcdescournon
www.club.fft.fr/tc des cournon

LE REVEIL COURNONTERRALAIS

PÉRIODE COMPLEXE

Le Réveil traverse une période très complexe liée à la crise sanitaire. Le Festival International de Musique, créé en 1990, événement incontournable de la vie du village qui a toujours connu un immense succès, n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2020 et 2021.

La nouvelle saison s'annonce critique. L'effectif est fortement restreint, le recrutement est très difficile et nous sommes contraints de faire appel à des musiciens de l'extérieur pour renforcer notre Réveil. Merci à eux de venir nous aider bénévolement et merci à notre petit groupe de fidèles musiciens.

Grâce à l'engagement de tous, le Réveil va continuer d'animer les cérémonies officielles de notre cher village avec fierté et détermination.

Festival International de Musique 2019

Nous espérons qu'en 2022 de nouveaux musiciens intégreront nos rangs et que l'école de musique continuera d'accueillir de nombreux élèves.

Claude MIECAMP **06 86 80 27 44**
claude.miecamp@neuf.fr

La Banda du Réveil Cournonterralais recrute toutes personnes intéressées pour jouer des instruments suivants : caisse claire, grosse caisse, trompette, saxophone alto, ténor, soprano, clarinette, flûte traversière, piccolo.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

HOMMAGE À JEAN MOULIN

Un projet qui nous tenait à cœur a vu sa réalisation se concrétiser. Nous avions déjà travaillé, sous la précédente municipalité, pour qu'une stèle en hommage à Jean Moulin soit érigée dans la cour de l'école, dans le prolongement du monument aux morts. Pour des raisons techniques et de sécurité pour les élèves, l'idée première a été modifiée. La municipalité, en concertation avec notre comité, a pris la décision que le scellement de la plaque prévue pour être fixée sur la stèle serait positionnée sur le mur de l'école.

Le dévoilement de cette plaque, dont le Souvenir Français a participé à hauteur de 1000 €, a eu lieu samedi 28 août, à l'occasion des cérémonies commémoratives de la libération de l'Hérault. Quel beau symbole, que de lier la libération de notre pays du joug nazi à l'engagement d'un homme au détriment de sa vie. Nous remercions chaleureusement la municipalité d'avoir pris la décision de commander cette plaque qui permettra de mieux valoriser la mémoire de Jean Moulin, déjà honoré par les municipalités précédentes.

La municipalité prévoit son inauguration officielle en 2022, en co-pilotant un projet pédagogique avec les enseignants, auquel notre comité devrait être associé, autour d'un thème en adéquation avec la résistance et la libération de notre pays.

Samedi 30 octobre, nous organiserons notre Journée du Souvenir dans nos deux cimetières communaux, avec inauguration du mât et du drapeau installé au cimetière St Etienne de Cournonsec et dévoilement de la plaque "Espace Souvenir Français" suivi du dévoilement d'une plaque identique au cimetière de Cournonterral. A l'issue de ces deux manifestations il est prévu un apéritif et un repas d'échange et d'amitié ouverts à tous.

Samedi 6 novembre les membres de notre comité seront mis à contribution pour participer à la quête nationale annuelle du Souvenir Français. Réservez-leur le meilleur accueil.

L'action du Souvenir Français est basée principalement sur le devoir de mémoire et l'entretien de tombes abandonnées ou en désuétude, de soldats morts pour la France. Les jeunes générations doivent continuer ce devoir de mémoire ! Pour une cotisation annuelle de 20 € comprenant l'abonnement à notre revue nationale, faites partie des bonnes volontés pour transmettre ces valeurs en adhérant à notre association.

Pierre PIC (président) **06 07 18 09 77**
pierrepic45@gmail.com

LES BOURBOUILLADES

DEUX REPRÉSENTATIONS

Comme de nombreuses associations, notre compagnie s'est trouvée à l'arrêt face aux contraintes sanitaires imposées par cet infernal virus qui n'en finit pas de nous tourmenter. Parfois, la situation semble s'améliorer et la petite troupe se remet à l'ouvrage afin de se préparer à reprendre son activité.

Nous avons dès le début de l'année proposé aux municipalités de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Cournonterral d'offrir aux villageois les deux pièces de théâtre qui sont actuellement prêtes et possibles. Juste pour passer ensemble un bon moment de rires et de sourires et oublier la pandémie. La première, est un conte cévenol intitulé "Les amoureux de la montagne de Tignargues" et la seconde très cournonterralaise "La révolution des Papets".

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu le soutien des deux municipalités et avons donc interprété ces deux spectacles, à Saint-Hippolyte-du-Fort le 13 août et le 11 septembre à Cournonterral.

Ce fût un immense plaisir de retrouver les planches et surtout un public chaleureux et complice des amours particuliers qui se nouent et se dénouent dans la montagne de Tignargues.

FUTURES REPRÉSENTATIONS

Nous programmerons avec les élus, dans le courant de l'hiver, la fameuse révolution des Papets, toujours prêts à parler d'amour à leurs épouses, sans vraiment savoir comment s'y prendre ! Nous ne doutons pas que Cournonterralaises et Cournonterralais seront au rendez-vous.

Le président, Claude Anselme

RESPIRE SOPHRO

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le 19 juin, lors de notre Assemblée Générale, nous avons procédé au renouvellement des membres du bureau : Elsa PASCAL (présidente), Marie BORDONCLE (trésorière), Dominique HUC (secrétaire, orthophoniste et sophrologue), Sophie LARCHER (sophrologue).

ATELIERS PASSÉS ET FUTURS

Cette année, nous avons proposé trois ateliers de groupe. Malgré le contexte inédit et grâce à la motivation et l'implication des adhérent(e)s et participant(e)s, nous avons profité de la crise sanitaire et des expériences qu'elle nous offrait pour développer encore un peu plus nos capacités de mieux être et d'adaptation. Nous en profitons pour remercier les participant(e)s d'avoir osé être allés à leur rencontre et à la découverte de leur potentiel, et souhaitons la bienvenue aux 3 nouveaux "bébés sophro" : Célia, Ella et Timothé !

Nous abordons à présent cette rentrée avec beaucoup de plaisir et de joie pour partager ce qui nous anime : Vous permettre de découvrir, vivre et mobiliser au quotidien tous vos potentiels, afin de faire de votre vie ce que vous souhaitez au plus profond.

Nous proposons des ateliers depuis septembre :

- "Préserver son équilibre général & Gestion du stress",
- "Etre Soi au quotidien",
- "Gestion des émotions",
- "Accompagnement prénatal"
- "Dys-ordinaire".

Tout au long de l'année, nous continuerons d'axer notre travail et nos projets selon nos 4 grandes valeurs pédagogiques : **Expression, Autonomie, Diversité, Nature & Environnement**. Afin de s'inscrire également dans les grandes orientations de notre commune et plus particulièrement autour du **développement durable et écologique**, nous nous sommes fixé comme objectif d'améliorer la gestion et le tri des déchets au sein de notre établissement et de sensibiliser les enfants et les familles.

Sophie LARCHER (sophrologue) **06 50 00 22 15**
larcher.soph@gmail.com
https://sophrologue-montpellier.fr

Dispositif d'assistance pour améliorer son habitat

Montpellier Méditerranée Métropole propose un dispositif d'accompagnement destiné aux propriétaires privés souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique ou d'amélioration de leur logement. Les propriétaires de Cournonterral peuvent donc bénéficier de ce dispositif d'assistance gratuit

La Métropole a confié cette mission à URBANIS, un opérateur spécialisé dans l'amélioration de l'habitat privé.

Qui peut en bénéficier ?

- Propriétaire occupant : l'aide est attribuée à un propriétaire qui s'engage à occuper son logement pour 6 ans minimum et dont le niveau de ressources ne dépasse pas un certain seuil.
- Propriétaire bailleur : l'aide est attribuée à un propriétaire qui s'engage à louer pour une durée de 9 ans et à pratiquer un niveau de loyer "modéré" à des locataires remplissant des conditions de ressources.

Quels travaux sont subventionnables ?

- Adaptation du logement aux personnes en situation de handicap ou à la perte d'autonomie pour leur permettre de vivre à domicile : salle de bain et WC, accessibilité.
- Rénovation du logement : mise aux normes des réseaux (électricité, gaz, eau), gros œuvre (murs, planchers).
- Economies d'énergie et de confort thermique : isolation (combles, murs, sol), installation d'un système de chauffage performant, ventilation des logements, remplacement des menuiseries...

Les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir effectué la demande de subvention, être réalisés par des professionnels du bâtiment et avoir le label Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) pour les travaux énergétiques.

Comment faire ?

Contactez URBANIS qui examinera votre éligibilité aux aides de l'ANAH et de la Métropole de Montpellier et vous conseillera dans l'optimisation technique des projets selon la nature des travaux et la réglementation des financeurs.

Permanence téléphonique (ou sur rendez-vous)

Lundi à Vendredi // 9h12h // 04 67 64 70 72

montpellier@urbanis.fr

Exemples d'accompagnement de propriétaires

Travaux réalisés : Isolation des murs par l'extérieur d'une maison des années 70

Foyer : 1 adulte et 2 enfants

Revenu fiscal de référence de 25 534 €

Coût des travaux	**23 369 €**
Subvention totale	19 000 €
dont subvention Métropole par délégation de l'Anah	10 000 €
dont prime ASE	2 000 €
dont subvention Métropole	5 500 €
dont éco chèque région Occitanie	1 500 €
Taux de financement	81 %
Reste à charge	**4 369 €**
Gain thermique réalisé	35 %

Une avance de L'ANAH de 70% a été versée avant le démarrage du chantier.

Travaux réalisés : Remplacement d'une baignoire par une douche adaptée

Foyer : 2 adultes retraités

Revenu fiscal de référence de 25 143 €

Coût des travaux	**3 575 €**
Subvention totale	2 861€
dont subvention Métropole par délégation de l'Anah	1 138 €
dont subvention Métropole	650 €
dont CARSAT	1 073 €
Taux de financement	80 %
Reste à charge	**714 €**

Le propriétaire a pu bénéficier d'une avance de la CARSAT pour démarrer les travaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2021 (extrait)

CONVENTION FINANCIERE FORFAIT COMMUNAL POUR LES ECOLES SOUS CONVENTION – OGEC SAINTE JEANNE D'ARC

Le conseil municipal a décidé d'encadrer par une convention financière le montant et les modalités de versement du forfait communal à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) pour l'école Sainte Jeanne d'Arc, sous contrat d'association avec l'Etat selon les dispositions prévues par le Code de l'Education.

Cela concerne les dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles.

Le forfait par élève est égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles publiques de la commune de Cournonterral soit 60 662,91 € au total pour 2021.

TARIFS ET DROITS DE PLACE - MODIFICATION

Une modification est apportée aux tarifs et droits de place communaux afin de fixer les tarifs de deux nouveaux services offerts au public.

- Location d'espaces de coworking au sein de la Maison des Services à Hélios : 10€ / jour en open space (4 personnes max) ou en bureau individuel (1 personne)
- Utilisation de la borne à eau MONECA installée Allée du Lac : 2,50 € le mètre cube.

CONVENTION DE COOPERATION POUR LE MAINTIEN DE LA CONNECTIVITE DES MILIEUX NATURELS ET AGRONATURELS - CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS OCCITANIE

Le territoire de Cournonterral réunit une très grande diversité d'écosystèmes, des causses aux garrigues en passant par une mosaïque d'espaces agricoles et accueille une diversité biologique exceptionnelle.

Néanmoins, cette biodiversité s'est dégradée avec la destruction des habitats naturels et la fragmentation des milieux. Pour faire face à cet enjeu, la réglementation a renforcé la prise en compte de la biodiversité dans le cadre de la planification et de l'aménagement du territoire, en fixant maintenant un objectif de "zéro perte nette" de biodiversité.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN OCCITANIE) est une association loi 1901, qui contribue à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels en Occitanie, notamment par des actions de maîtrise foncière et de gestion de sites.

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une coopération étroite avec le CEN qui prévoit de coopérer selon les axes ci-dessous :

1/ Renforcer les sites de protection de la biodiversité

2/ Développer l'agroécologie

3/ Restaurer la trame bleue

4/ Faire vivre des espaces verts

5/ Préserver les espaces naturels de l'urbanisation

6/ Protéger et gérer les espèces remarquables et leurs habitats, dans le cadre des politiques publiques en faveur de la biodiversité ou dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires environnementales

La prise en charge financière des sommes engagées sera définie et répartie annuellement.

Des conventions opérationnelles d'application ou autres conventions de coopération spécifiques pourront être mises en place.

AVIS SUR LE PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

Le conseil municipal a émis un avis favorable au projet de pacte de gouvernance entre les communes et Montpellier Méditerranée Métropole.

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX AU CHATEAU MALLET

Le conseil municipal a autorisé la signature du renouvellement de la convention avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Montpellier Méditerranée Métropole concernant la mise à disposition à titre gratuit de locaux au Château Mallet de Cournonterral pour 3 ans, renouvelable deux fois par reconduction tacite pour la même durée.

CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

En raison de la variation importante, suivant les années, du nombre d'enfants inscrits aux activités périscolaires et extrascolaires et donc du nombre

d'animateurs nécessaires pour l'encadrement, le conseil municipal a décidé de créer **7 emplois non permanents**, pour un accroissement temporaire d'activité, d'agent d'animation à temps non complet à raison de 25 h hebdomadaires.

MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS VICTIMES DU GEL LORS DES EPISODES METEOROLOGIQUES DU 7 AVRIL 2021

La Chambre d'agriculture a lancé dès le 9 avril un recensement des dégâts. Un mois après cet épisode, la moitié des agriculteurs héraultais, soit plus de 3.000 agriculteurs, ont déclaré 42.000 ha de cultures touchées par le gel.

Par conséquent, le Conseil a approuvé une motion de soutien aux agriculteurs considérant qu'il y va de l'intérêt de tous, d'un point de vue social ainsi que d'un point de vue économique, l'Hérault étant une terre agricole qui contribue à l'économie du pays.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2021 (extrait)

CONSTRUCTION D'UNE HALLE DES SPORTS – MODALITES DE CONCERTATION

La Région prépare la construction à Cournonterral d'un lycée d'une surface de plancher de l'ordre de 20 000 m².

Ce projet s'accompagne de la réalisation :

- Par la Métropole, de travaux de voirie et de la construction d'un parking bus.
- Par la Commune, d'une halle des sports.

Les terrains nécessaires à la réalisation de cette opération n'appartenant que pour une petite partie seulement à la commune, une déclaration d'utilité publique est requise en vue de réaliser les acquisitions foncières nécessaires.

Le site d'implantation étant classé au PLU de la commune en zones Nn, Nnsl et An, une procédure de mise en compatibilité doit en outre être mise en œuvre en application de l'article L.153-54 du code de l'urbanisme.

L'assiette foncière de la totalité de l'opération (lycée, voirie, parking, halle des sports) représentant une superficie totale d'environ 12 hectares, l'opération est soumise à évaluation environnementale en application de l'article R.122-2 du code de l'environnement et relève en conséquence du champ d'application de la concertation préalable au titre du code de l'environnement.

Le conseil a délibéré sur les modalités de la concertation pour tous les travaux relevant de la compétence de la commune et dans un souci de cohérence et de complète information du public, a décidé de demander à la Région d'assurer la coordination des concertations nécessaires à la réalisation du projet.

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AGREMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (élargi aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans) sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif (association) ou une personne morale de droit public (collectivités locales, établissements publics ou services de l'Etat) pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des domaines ciblés par le dispositif.

Le Service Civique donne lieu à une indemnité versée directement par l'Etat au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier. Les frais d'alimentation ou de transport sont couverts soit par des prestations en nature (accès subventionné à un établissement de restauration collective), soit par le versement d'une indemnité complémentaire de 107,58 € par mois sachant que l'Etat verse une indemnité de 473,04 € minimum.

L'agrément de la Ville de Cournonterral a été délivré en 2015 par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale arrive à échéance.

Le conseil municipal a décidé de le renouveler.

La ville recrute 3 services civiques
Durée : 8 mois
Temps de travail : 24h/semaine

Missions :

- Contribuer au développement de la pratique sportive pour tous
- Promouvoir l'accès de tous à la lecture au sein de la médiathèque
- Lutter contre la fracture numérique auprès des usagers de la maison des services

Pour en savoir plus et postuler, il vous faut impérativement vous inscrire et déposer votre candidature sur :

https://www.service-civique.gouv.fr

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DANS LE CADRE DE PERMANENCES

La Commune accueille régulièrement des permanences de différents organismes pour renseigner, conseiller ou accompagner les habitants de Cournonterral voire du canton.

Afin de renforcer l'accueil de proximité, il est important de maintenir et de développer ces permanences.

C'est pourquoi une convention type encadrant la mise à disposition des locaux municipaux a été approuvée.

CONVENTION POUR PRET DE LOCAUX MUNICIPAUX - TENNIS CLUB DES COURNON

La convention de mise à disposition des équipements sportifs, culturels ou de loisirs "utilisateur résident", a été adaptée à la spécificité de l'association Tennis Club des CournoN.

Elle l'autorise à effectuer la réservation des courts de tennis, moyennant la participation financière des réservataires dans des conditions précisément définies.

MODELE DE CONVENTION POUR LES SUBVENTIONS "PROJETS OU EVENEMENTS ASSOCIATIFS"

Par délibération du 27 mars 2021, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions aux associations cournonterralaises pour le financement de projets ou d'évènements associatifs.

Le versement de la subvention communale pour tout projet ou évènement est conditionné à la signature d'une convention dont le modèle a été approuvé par le conseil.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE VEHICULES MUNICIPAUX – ASSOCIATIONS

Le Conseil a approuvé la convention type de mise à disposition de véhicules au bénéfice des associations.

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE – ATSEM ET AGENT DE RESTAURATION

Afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil a autorisé le recrutement d'un :

- ATSEM non titulaire à temps complet
- Agent de restauration non titulaire à temps non complet.

CONVENTION DE DISPONIBILITE DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Le conseil a approuvé la convention de disponibilité de sapeur-pompier volontaire concernant un agent communal exerçant au sein des services techniques.

FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE AU PROFIT DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE – AVENUE DU 8 MAI 1945

Montpellier Méditerranée Métropole réalise au titre de ses compétences les travaux d'aménagement de voirie de la commune, ce qui concerne la réhabilitation de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'avenue Jean Moulin.

La Commune prend donc en charge une partie du financement de la réalisation de cette opération par le versement d'un fonds de concours à la Métropole.

Dans ce cadre, le montant de ce fonds de concours, établi en fonction du budget prévisionnel de l'opération, s'élève à 205 000 € HT, soit 48,90 % du montant de l'opération.

TARIFS ET DROITS DE PLACE - MODIFICATION

Le conseil municipal décide de :

- Créer un prix pour les gobelets pour les Estivales,
- Modifier le prix des verres pour les Estivales,
- Fixer un tarif de location de la bergerie spécifique aux agents municipaux.

CONCERTATION BILAN # 1re année

Questionnaire anonyme disponible en ligne : www.ville-cournonterral.fr

COURNONTERRAL

Date limite de retour : 10 novembre 2021

Notre souci de transparence est au cœur de notre action depuis notre campagne électorale. Aussi, nous honorerons le 20 novembre prochain, l'un de nos engagements consistant à "instaurer une réunion publique annuelle pour permettre aux élus d'échanger avec la population sur les réalisations et les projets de la municipalité". Dans cette perspective nous vous proposons de faire le point sur la situation de la commune à l'issue de cette première année de mandat. Nous vous proposons 6 questions. Vos réponses permettront d'alimenter nos débats lors de cette rencontre.

Selon vous, les 6 grands sujets suivants ont-ils évolué depuis un an ?

1. Restaurer un cadre de vie agréable et sécurisé

(aménagement de l'espace public et des voies de circulation, entretien du village, tranquillité publique…)

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ NSP / Non concerné

Vos remarques / commentaires :

2. Maitriser le développement du village et préserver ses atouts pour l'avenir

(gestion cohérente et harmonieuse de notre territoire, politique écoresponsable…)

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Non concerné / NSP

Vos remarques / commentaires :

3. Développer et diversifier les activités économiques

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Non concerné / NSP

Vos remarques / commentaires :

4. Renforcer les solidarités et le bien vivre ensemble

(accompagnement des plus vulnérables et nouveaux services, actions de prévention et protection de la population)

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Non concerné / NSP

Vos remarques / commentaires :

5. Reconstruire un pacte de confiance entre la collectivité et la population

(plan de communication, démocratie participative, service public de qualité…)

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Non concerné / NSP

Vos remarques / commentaires :

6. Permettre l'épanouissement et l'enrichissement de tous

(actions en direction de l'enfance et de la jeunesse, activités culturelles et sportives diversifiées…)

- ☐ Tout à fait d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Plutôt pas d'accord
- ☐ Pas du tout d'accord
- ☐ Non concerné / NSP

Vos remarques / commentaires :

DEPOT DES REPONSES PAPIER EN MAIRIE

Groupe Unis Pour Cournonterral (UPC)

Que retenir de ce premier quart de mandat :

- Une Majorité qui n'a toujours pas pris la mesure de ses responsabilités
- Des comportements inadmissibles de certains élus
- Une équipe municipale désorganisée suite aux nombreuses démissions et les divergences en son propre sein
- Une démocratie participative annoncée mais qui reste un leurre
- Une gestion du fonctionnement de la commune au jour le jour
- Des retards pris sur les dossiers engagés par la précédente Majorité (le lycée, les espaces publics d'Hélios, la zone artisanale…)
- Une construction d'un groupe scolaire, à ce stade, uniquement du déclaratif, aucune précision sur le projet et son financement.
- Un Plan d'Urbanisme Intercommunal pour lequel nous n'avons aucune information et qui va engager notre commune pour plusieurs années.

En résumé beaucoup de déception envers cette équipe municipale qui s'était affichée comme une équipe dynamique, moderne voulant inscrire Cournonterral dans un avenir meilleur. D'après Monsieur le Maire tous les freins viennent de l'équipe précédente. Après 18 mois, il va falloir changer de discours et assumer. Notre analyse peut apparaître sévère, mais malheureusement elle reflète les retours que nous avons.

Finissons par une note positive. Dans ce contexte sanitaire difficile, Cournonterral a pu vivre quelques moments de festivités cet été. Un grand merci au comité des fêtes et aux associations engagées.

Dans les mois à venir, nous continuerons à être vigilants sur la gestion de notre commune avec une attention particulière sur l'urbanisme et la gestion financière. Nous vous rendrons compte.

Pour suivre l'intégralité de nos actions :

Abonnez-vous sur Facebook
@UnispourCournonterral
ou consultez notre site
https://upcournon34660.jimdofree.com

Vous pouvez aussi nous écrire à upc34660@gmail.com

Vos élus "Unis pour Cournonterral"

Groupe majoritaire Cournon' Avenir

Ce début d'été a marqué le premier anniversaire de notre élection à la tête de la commune.

Nous avons consacré un temps et une énergie considérables à "digérer notre héritage", constitué de dossiers mal engagés par l'équipe précédente (le lycée, la zone d'activités de Cannabe, le quartier les jardins d'Hélios…) et d'une organisation obsolète ; nous avons pu y apporter les ajustements nécessaires en temps voulu et sommes désormais pleinement opérationnels pour tirer les premiers enseignements, et développer les grandes lignes de notre projet municipal.

Cela sera fait le 20 novembre, conformément à notre engagement, lors d'une réunion publique où nous aurons à cœur de débattre avec les citoyens sur un 1er bilan d'étape et les perspectives 2022.

L'été marque également la période des festivités. Alors que de nombreuses municipalités ont renoncé au maintien des fêtes locales devant les difficultés liées à la mise en place des protocoles sanitaires, notre équipe a pris ses responsabilités et s'est donné les moyens pour qu'à Cournonterral la fête soit maintenue et réussie. Nous devions bien cela à notre population, et à notre jeunesse en particulier, qui depuis plus d'un an n'avait pas pu danser, chanter, s'amuser et s'éclater.

Nous avons par ailleurs reçu les félicitations des forces de gendarmerie pour les conditions exemplaires dans lesquelles nous avons organisé ces festivités, cela mérite d'être souligné.

La rentrée des classes s'est également bien déroulée grâce à l'investissement des élus du groupe enfance et jeunesse et des agents municipaux ; ensemble, ils ont su relever le défi d'aménager une 16e classe élémentaire et une 9e classe en maternelle. Nous regrettons toutefois que la 17e classe élémentaire, pour laquelle nous avions également pris toutes les dispositions, n'ait finalement pas été validée par l'éducation nationale ; il en résulte une moyenne de plus de 28 enfants par classe, ce qui est bien trop élevé pour des conditions d'apprentissage optimales.

Là encore, nous sommes totalement tributaires de l'inconséquence de l'ancienne municipalité, qui n'a pas anticipé l'adaptation des équipements scolaires après avoir créé plusieurs centaines de logements sur le quartier les jardins d'Hélios.

Enfin, un engagement et un soutien sans faille de la municipalité ont permis aux associations, mises à rude épreuve par la crise sanitaire, de maintenir l'essentiel de leurs activités et de leurs manifestations.

Continuité des projets et du service public, festivités, sécurité sanitaire, écoles et vie associative, autant de fondamentaux de notre collectivité que nous avons pu maintenir, à notre grande satisfaction, malgré des conditions encore difficiles.

Coffret de Noël - CCAS 2021

☐ **Je viens le retirer dans les locaux du CCAS** *(Maison des Services, 104 Esplanade Hélios)* **du Lundi 13 au Samedi 18 décembre de 9h à 12h**

☐ **Je souhaite que le colis me soit livré**
(uniquement en cas de difficulté et d'impossibilité de se déplacer)

Préciser dans tous les cas :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail *(facultatif)* :

Coupon de réservation à retourner avant le 15 novembre 2021

- **par e-mail : ccas@ville-cournonterral.fr**
- **en le déposant soit :**
  - **au CCAS** *(Maison des services, 104 Esplanade Hélios)*,
  - **en Mairie** *(12 avenue Armand Daney).*

Comité consultatif communal PLUi

Bulletin de candidature à déposer jusqu'au 29 octobre en mairie *(12 avenue Armand Daney)* **ou sur le site de la ville :**
www.ville-cournonterral.fr ▶ "En 1 clic/Nous contacter/Urbanisme"

NOM/Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

Motivations :

BIENVENUE AUX NOUVELLES EMPLOYEES

Service Urbanisme

Dalila CARVALHAIS, Directrice générale adjointe et Christelle VERGOTE-THEVENIN ont rejoint Maud SANS

Guichet unique

Ghislaine Chabert vous accueille en mairie afin de répondre aux demandes relevant de la Métropole.

Service enfance/Jeunesse

Mélanie Dos Santos assure la direction du service enfance jeunesse depuis cet été pour une durée d'un an jusqu'au retour de Julien PIERRE.

Etat Civil / Elections

Liste électorale : Signaler un changement d'adresse

Toute personne ayant déménagé dans Cournonterral est invitée à communiquer sa nouvelle adresse en vue de mettre à jour la liste électorale et permettre ainsi le bon adressage des cartes d'électeur et des professions de foi des candidats pour des élections à venir.

Service Etat-civil/Election :
etatcivil@ville-cournonterral.fr

Disparition de rubrique état civil communal : Pourquoi ?

Pour des raisons de confidentialité et de logistique, la liste des naissances, mariages et décès ne paraitra plus dans le journal communal.

Nouvelle activité

bertrandflorent@hotmail.com
Fbcouverture Bertrand
8 avenue Danton Demar

Permanences

> C.C.I

Le 1er mardi du mois de 8h à 12h
02/11 - 07/12 - 04/01
Maison des Services *(104 Esplanade Hélios)*

Sur rendez-vous :
06 62 61 32 93 // mbouget@aol.com

Objectifs :
- être un intermédiaire entre la CCI, les entreprises et les acteurs locaux,
- être un accélérateur des entreprises et du territoire,
- accompagner les porteurs de projets,
- être à l'écoute des besoins et des projets nécessaires à la vitalité économique.

> MUTUELLE COMMUNALE

La commune a conclu un partenariat avec l'association ACTIOM permettant aux habitants de bénéficier d'une mutuelle communale ainsi qu'aux commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales installés à Cournonterral. Les tarifs sont négociés au plus juste pour chaque couverture.

Mardi 26/10 & 30/11 de14h à 17h
Pavillon Mairie *(12 avenue Armand Daney)*

Sur rendez-vous :
09 72 56 78 26 // 06 07 87 68 69
https://associationactiom.org
Ma commune Ma Santé Hérault

ZAC Cannabe

La ZAC de Cannabe a obtenu la certification "HQE Aménagement" par les services Métropole & Développement pour les phases 1 à 4 qui démontre que ce projet en cours de construction applique des principes de durabilité :

- Efficacité énergétique
- Respect du paysage et de l'environnement
- Préservation des ressources naturelles
- Intégration et cohérence du projet à l'échelle du territoire.

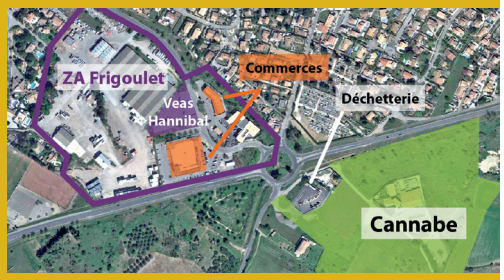

Catastrophe naturelle : Sécheresse 2020

Suite à l'appel lancé dans le journal communal de janvier 2021 afin de recenser les personnes sinistrées au titre de la sécheresse 2020, plusieurs foyers cournonterralais ont signalé des dégâts.

La ville de Cournonterral a donc déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2020 au titre de la "sécheresse/réhydratation des sols".

La demande de la commune a bien été enregistrée par les services de l'Etat qui l'ont transmise aux ministères concernés.

L'instruction étant en cours, la ville demeure dans l'attente de la décision qui sera prise.

Dès sa réception en mairie, l'arrêté interministériel sera notifié aux victimes qui se sont fait connaître en mairie.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE MUNICIPAL

Ouverture d'un accueil de loisirs 14/17 ans

Un nouvel accueil de loisirs municipal pour adolescents de 14 à 17 ans ouvrira aux vacances d'automne.

Les jeunes qui souhaitent y participer peuvent contacter le service enfance jeunesse municipal ▶ enfancejeunesse@ville-cournonterral.fr

Appel aux bénévoles !

Dans le cadre de l'action municipale

"L'accompagnement à l'enfance et la parentalité"

(accompagnement de sorties scolaires, participation à des ateliers thématiques, aide à la scolarité…)

Vous avez envie de mettre vos savoirs faire ou savoir être et votre temps au service du collectif ?

Adressez vos noms, prénoms, numéro de téléphone et domaines d'intérêt ou de compétence au service enfance jeunesse :

- centreloisirs@ville-cournonterral.fr
- sur papier libre à glisser dans la boîte aux lettres du service enfance jeunesse (41 rue Léon Blum)

TRAVAUX

◢ Rénovation de l'éclairage public

Du 12 juillet et durant 4 semaines a eu lieu la nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public dans 3 endroits de la commune (armoire Aramons, armoire Coquelicots, armoire Le Cap). En tout, ce sont 62 mâts et 66 lanternes qui ont été placés.

◢ Entretien du Coulazou

Du pont de l'Intérêt Local jusqu'au pont de Beaulieu (secteur des gorges), des travaux d'entretien du Coulazou ont été réalisés par le SYBLE (syndicat du bassin du Lez) qui a délégation de compétence de la Métropole en tant qu'assistant à Maîtrise d'ouvrage.

◢ Sécurisation du Plan de la Croix

La municipalité a demandé à la Métropole, la sécurisation du plan de la Croix, coté Pharmacie / Cave du Clos d'Elle afin de permettre, notamment aux heures d'entrées et sorties des écoles, une circulation piétonne sécurisée et qui ne soit pas entravée par des véhicules stationnés.

◢ Sécurisation des gradins du tambourin

Les racines des arbres jouxtant le terrain avaient déstabilisé l'édifice et les pierres de plus de 100 kgs risquaient une chute dangereuse pour les spectateurs et les joueurs. Une semelle en béton a été coulée afin de celer les pierres pour les stabiliser. L'espace entre les deux rangs à été comblé et compacté pour obtenir un rendu esthétique satisfaisant.

◢ Mise aux normes d'un poteau incendie

INFOS COVID

Fin du port du masque en extérieur depuis le 16/09
(Sauf lieux et événements recevant où l'accès est conditionné par la présentation du pass sanitaire).

TRAME NOIRE :
Votre avis intéresse l'INRAE !

Une étude est actuellement menée par l'INRAE sur l'acceptabilité sociale de la modification de l'éclairage public.

En effet, la lumière générée par les systèmes d'éclairage pendant la nuit a de graves conséquences pour la biodiversité.

Par exemple, les oiseaux et les insectes nocturnes se repèrent et s'orientent en fonction des étoiles ou de la lune. Ils sont attirés par ces sources lumineuses artificielles et perdent leurs repères. Au contraire, d'autres espèces comme les chauves-souris fuient la lumière, et ces installations constituent pour elles des barrières quasiment infranchissables qui fragmentent leur habitat. La présence de lumière artificielle perturbe également le cycle de vie des êtres vivants et a notamment un effet sur la saisonnalité des végétaux.

L'INRAE et le Centre de Ressources Trame Verte et Bleue mènent une enquête sur les préférences des habitants de la métropole de Montpellier vis-à-vis de la modification de l'éclairage public pour lutter contre cette pollution lumineuse.

Prenez 15 min pour participer, votre avis fait la science !

▶ **sondages.inrae.fr/index.php/225298?lang=fr**

Agenda

OCTOBRE

Jusqu'au Merc. 06/10 : Exposition Patrimoine

"L'école, un patrimoine pour tous : à la découverte de l'histoire des écoles de Cournonterral" a été réalisée par la ville de Cournonterral et les associations le GRAC et Cournon Terra d'Oc dans le cadre de "Au fil du temps... une histoire : CVRNON"
Port du masque et pass sanitaire obligatoires
Médiathèque Municipale (20b place Camille Sallan)
■ **04 67 85 60 69 // 06 74 37 33 11**

Merc. 06/10 - 18h30 : Conférence MO.CO.

Le MO.CO présentera ses expositions d'automne (voir p. 18)
Port du masque et pass sanitaire obligatoires
Médiathèque Municipale (Place Camille Sallan)
■ **Réservation au 06 74 37 33 11**

Jeudi 07/10 - 14h30 : Semaine Bleue

Concert du "Duo Replay" à l'attention des retraités et personnes âgées - Gratuit sur inscription
Port du masque et pass sanitaire obligatoires
Centre V. Hugo (rue des Bleuets)
■ **Résa. : 04 67 85 00 11 // accueil@ville-cournonterral.fr**

Sam. 09/10 - 15h/19h : Stage de théâtre

Organisé par l'association Possibilé
Exercice théâtral, travail sur le corps, improvisation en groupe.
Débutants acceptés
Tarif 30 € + 10 € d'adhésion à l'association Possibilé
Salle du Peuple (rue du Dr Ombras)
■ **Inscriptions : 06 35 51 76 61 // 06 01 88 17 55**

Vend. 15/10 - 18h30 : Bienvenue aux nouveaux habitants

Afin d'échanger et faire plus ample connaissance, le Maire, accompagné des élus, souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et présente les projets à venir.
Nouveaux habitants depuis 2019 ? Merci de bien vouloir vous faire connaître !
Salle du Peuple (rue du Dr Ombras)
■ **mairie@ville-cournonterral.fr**

Sam. 16/10 - 15h : Exposition & Conférence

"Napoléon : notre histoire locale rejoint la grande histoire"
Dans le cadre du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte. Déambulation jusqu'à la salle Victor Hugo avec le concours des "Baladins de l'Histoire", animée par le Réveil Cournonterralais et Lo Chivalet.
Départ Esplanade // Exposition Centre V. Hugo (rue des Bleuets)
■ **www.ville-cournonterral.fr**

Lundi 25/10 - 9h/17h30 : Mammobile

Pour les femmes de 50 à 74 ans
Esplanade Jean Moulin (rue Léon Blum)
■ **04 67 61 15 05 // www.mammobile.com**

Sam. 30/10 - 7h/13h : Marché d'Halloween

Marché musical organisé par la municipalité
Place Viala
■ **www.ville-cournonterral.fr**

NOVEMBRE

Dim. 07/11 : Loto

Organisé par la Réveil Cournonterralais
Centre Victor Hugo (rue des Bleuets)
■ **06 86 80 27 44**

Jeudi 11/11 - 11h15 : Commémoration du 11 Novembre

Défilé et dépôts de gerbes aux deux monuments aux morts.
Rendez-vous Place Viala
■ **www.ville-cournonterral.fr**

Sam. 13/11 - 14h : Nuit des Cévennes

Organisée par Rétro rallye 34
Exposition de voitures sportives de collection
Départ de la balade vers les Cévennes à 16h
Esplanade Jean Moulin
■ **06 83 25 78 95**

Sam. 20/11 - 10h/12h : Bilan municipal participatif

Pour sa 1re année de mandat, venez échanger avec l'équipe municipale pour faire le point et préparer 2022 ensemble.
Centre Victor Hugo (rue des Bleuets)
■ **04 67 85 00 11**

DECEMBRE

Dim. 05/12 : Loto

Organisé par l'école Sainte Jeanne d'Arc
Centre Victor Hugo (rue des Bleuets)
■ **06 87 17 63 30**

Sam. 4, 11 et 18/12 - 7h/13h : Marchés de Noël

Marché musicaux organisés par la municipalité
Place Viala
■ **www.ville-cournonterral.fr**

JANVIER

Dim. 02/01 : Pendaison des pépettes du carnaval

Organisée par le groupe carnavalesque
Place Viala
■ **06 48 09 59 12 - cvrnoncarnaval@gmail.com**

Sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur.
D'autres animations sont en préparation ▶ + d'infos sur le site de la ville : www.ville-cournonterral.fr